

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt huit juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le vingt et un juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Joelle COURTOIS, Marc le PECHON, Margarida RODOT, Michael BERTRAND, Aline CHARDON, Nelly CHARDON, Michel HUET, Francois COLLET

Absent (es) excusé (es) :

Yves ERFORT pouvoir à R.DEGRYSE
Julien THOMINET

Secrétaire de séance : Mme Aline CHARDON

Début de séance à 19h30.

Ordre du Jour :

1. Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 31.05.2023
2. Délibération panneaux photovoltaïques
3. Délibération achat jeux
4. Révision loyer antenne
5. Affaires diverses

Ajout d'un point pour délibération travaux complémentaires « accessibilité »

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 mai 2023

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité

2ème point de l'ordre du jour : Délibération travaux complémentaires non prévus pour accessibilité

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre une délibération pour accepter le devis complémentaire reçu en mairie.

3ème point de l'ordre du jour : Délibération panneaux photovoltaïques

Des panneaux photovoltaïques vont être implantés sur le site de l'ancienne décharge. Un bail a été signé pour 40 ans.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le bail proposé par URBASOLAR et autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

4ème point de l'ordre du jour : Délibération Achats Jeux (aire de loisirs)

Il est prévu d'acheter deux jeux afin de pouvoir remplacer le matériel actuel qui est en mauvais état. Une demande de subvention va être faite auprès de la communauté de commune . le cout total de ces jeux est de 3800 euros. Le conseil accepte à l'unanimité l'achat de ces jeux et autorise le maire a demander la subvention aini qu'a signer les devis correspondants

5ème point de l'ordre du jour : Révision du loyer de l'antenne

Une proposition de rachat de bail par la société VALOCIME a été reçue en mairie. Le loyer perçu par la commune pour l'implantation de l'antenne FREE sera plus important.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le changement de bailleur et autorise le maire à signer les documents correspondants.

6ème point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Maison communale : départ de la locataire au 31 juillet prochain. Un habitant de Venouse a postulé. Etat des lieux le 29 Juillet prochain.
- Travaux de la petite salle : ils ont débuté, quelques petites modifications seront apportées par rapport au devis initial, la 1^{ère} réunion de chantier a eu lieu le 27 juin.
- La société YCONIK a demandé qu'un nouveau poteau soit installé rue de la Biche.
- Le terrain de pétanque a été gratté.
- Le 14 juillet, comme tous les ans, un repas tiré du sac est prévu à la salle communale.
- Au conseil des écoles, la maitresse de Venouse a demandé que soit installée une sonnette et qu'un nouvel abri soit installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le maire
Raymond DEGRYSE



Le secrétaire de séance
Aline CHARDON

